

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21252**

Intitulé

MASTER : MASTER Criminologie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Administrateur(trice) général(e) du CNAM, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

344 Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Il s'agira, plus particulièrement, de former des acteurs étant capables :

- 1 - d'identifier la réalité contemporaine des phénomènes criminels,
- 2 - de mettre en perspective mondialisée les phénomènes criminels,
- 3 - d'appréhender une approche géopolitique et globale des études criminelles,
- 4 - d'étudier des phénomènes criminels dans un esprit d'anticipation.

Le titulaire du Master sera capable de :

- comprendre les mécanismes de la délinquance et de la criminalité, du passage à l'acte,
- trouver les moyens de prévenir et de lutter efficacement contre ces phénomènes,
- chercher des moyens efficaces de réinsérer et resocialiser les délinquants et les criminels,
- participer à des groupes de travail, des recherche-actions, des colloques afin de capitaliser, de mutualiser des connaissances et les pratiques,
- intégrer ou de créer des réseaux de partenaires, développer des actions partenariales, veiller à leur mise en oeuvre, évaluer leur pertinence dans le but de rendre effective la prise en charge globale et intégrée des populations concernées,
- élaborer et analyser des politiques pénales,
- collecter et analyser des renseignements afin de rédiger les écrits professionnels,
- évaluer les besoins afin d'élaborer un plan d'intervention,
- recueillir des données générales ou personnelles au secteur concerné, d'élaborer et traiter des statistiques, de rédiger des rapports divers,
- assurer le suivi des condamnés et de vérifier s'ils respectent les conditions qui leur ont été imposées,
- diriger les personnes vers les services appropriés. Il est donc important de bien connaître les organismes publics et communautaires qui oeuvrent dans le domaine de la justice pénale ou qui peuvent venir en aide aux contrevenants et aux victimes,
- étudier le comportement criminel et les enjeux associés à la victimisation,
- mettre sur pied des programmes de prévention, de dissuasion et de sanction adaptés,
- mener un entretien individuel visant à évaluer la situation globale de la personne dans le but de lui proposer des réponses appropriées, des modalités de suivi et/ou des orientations vers d'autres spécialistes ou partenaires.....
- rendre compte des activités de la structure,
- répondre aux demandes diverses des autorités de tutelle, des financeurs, des partenaires,
- d'évaluer l'activité du service et permettre de contribuer à son évolution,
- étudier de façon permanente et actualiser leurs connaissances en matière de droit, de criminologie et de sciences humaines afin de prendre en compte et d'intégrer les bonnes pratiques disponibles dans les services concernés,
- s'adapter aux évolutions de l'environnement juridique et social et répondre au mieux aux attentes des usagers et d'adapter et de mettre à profit leurs connaissances et compétences juridiques et sociales dans une visée prospective afin de participer à l'évolution des dispositifs législatifs et réglementaires dans les cadres national et européen
- proposer des solutions innovantes...

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- La Fonction publique d'Etat : Enseignement supérieur et recherche, Intérieur, Justice, Finances, Douanes, Défense, Education nationale...
- Fonction publique territoriale
- Carrières juridiques, gestion, études et conseils
- Santé (médecine, professions paramédicales, psychologie)
- Secteur associatif
- Secteur de l'International
- Métiers de la communication et de l'information

Enseignants, chercheurs, métiers de la police et de la gendarmerie, de la magistrature, du greffe, de la protection judiciaire de la jeunesse et de l'administration pénitentiaire, de l'administration fiscale et des douanes, des forces armées, conseiller en politique de la ville, juriste d'entreprise, sécurité des entreprises, sécurité informatique, membres des équipes socio-éducatives, équipes de prise en charge des victimes, enquêteur de personnalité, contrôleur judiciaire, métiers de la médiation et la justice restaurative, métiers de l'insertion.

Journaliste juridique, journaliste spécialisé dans les questions de société, chroniqueur judiciaire, chargé de communication dans tous les organismes dont l'activité a à voir avec le phénomène criminel et son contrôle (organismes d'Etat, collectivités territoriales, entreprises privées, associations)...

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- a) La réussite à des examens écrits
- b) La production d'un mémoire d'application professionnelle et d'une soutenance de ce mémoire
- c) La réussite au test Bulat niveau 2

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage	X		Le jury se compose de : - 50 % d'enseignants chercheurs du Cnam et d'autres établissements, - 30 % d'enseignants issus du secteur professionnel visé par la certification - 20 % de professionnels
Après un parcours de formation continue	X		Le jury se compose de : - 50 % d'enseignants chercheurs du Cnam et d'autres établissements, - 30 % d'enseignants issus du secteur professionnel visé par la certification - 20 % de professionnels
En contrat de professionnalisation	X		Le jury se compose de : - 50 % d'enseignants chercheurs du Cnam et d'autres établissements, - 30 % d'enseignants issus du secteur professionnel visé par la certification - 20 % de professionnels
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2014	X		Le jury se compose de : - l'administrateur général du Cnam ou son représentant - 4 enseignants dont le responsable pédagogique de la formation ou son représentant - 2 représentants qualifiés des professions concernées par le titre

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif aux diplôme national de master publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation du 22 août 2014 (n° d'habilitation 20140355)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-590 du 24 avril 2002 publié au JO n°99 du 27 avril 2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

www.cnam.fr

CNAM

Lieu(x) de certification :

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Île-de-France - Paris (75) []

292 rue Saint-Martin - 75003 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Paris et Centre Cnam Ile de France

Historique de la certification :